



[Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement \(CEREMA\)](#)

- ▾ [Présentation](#)
- [Actions concernées](#)

Établissement public à caractère administratif (EPA), sous la tutelle conjointe du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'égalité des territoires, le Cerema développe des relations étroites avec les collectivités territoriales qui sont présentes dans ses instances de gouvernance. Le Cerema, dont le siège est à Bron, a été créé le 1^{er} janvier 2014.

Il réunit les compétences de onze services :

- les huit Centres d'études techniques de l'équipement (Cete)
- le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu)
- le Centre d'études techniques, maritimes et fluviales (Cetmef)
- le Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (Setra) Il répond au besoin de disposer d'un appui scientifique et technique renforcé, pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques de l'aménagement et du développement durables.

Le Cerema répond au besoin de disposer d'un appui scientifique et technique renforcé, pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques de l'aménagement et du développement durables.

Nature du partenariat :

Programme de cartographie nationale des végétations naturelles et semi-naturelles (CARHAB)

[Visiter le site Internet](#)



[Plan du site](#) [Mentions légales](#) [Crédits](#)